

ANNONCES:

La ligne ou son espace: Valais 20 cts. - Suisse 25 cts. Etranger 30 cts. Réclames: 50 cts. la ligne Minimum pour une annonce: 1 franc

Les annonces et réclames sont reçues exclusivement par la Société Publicitas S. A., Sion, Lausanne, Genève, Montreux, Fribourg, etc., et au Bureau du Journal.

NOUVELLISTE VALAISAN

PARAISSANT à ST-MAURICE les MARDI, JEUDI ET SAMEDI

ABONNEMENTS:

Un an 6 mois 3 mois Sans Bulletin 8.- 4.50 2.50 Avec Bulletin 12.- 6.50 3.50

Etranger: Port en sus

Rédaction, Administration ST-MAURICE

Téléphone 8

Compte de Chèque postal 11 c 274

Nouveaux faits connus Lundi à midi

Les troupes françaises, qui opèrent en Syrie, ont occupé Soueïda.

Dans la journée de dimanche, la Chambre française a adopté définitivement le budget se bouclant par 37 milliards, 276 millions aux dépenses et par 37 milliards, 517 millions aux recettes.

Situation tendue à Calcutta entre Hindous et Musulmans. Les pillages et les massacres continuent.

Un juge aux épices

Vous et moi, nous nous figurions qu'un juge de paix était un homme de tact, de pondération et de bonne compagnie, aussi éloigné des violences de langage et de plume que des violences de gestes.

Nous n'étions pas à la page. Le Confédéré nous a donné, samedi un portrait tout à fait réussi du bon juge de commune, de l'homme de conciliation par excellence, et ce portrait revêt d'autant plus de valeur qu'il porte la signature d'un homme de la maison, du juge très radical de Salins.

Ce serait incroyablement folâtre si ce n'était si dégradant.

Nous ne savons pas dans quel encrier cet homme a trempé sa plume, mais voici les épithètes de choix qu'il a ramenées au bout de cette dernière, rien que dans la journée de samedi: vilain sire, saligaud, sot, langue de vipère, vil menteur, chien divaguant, éléphant de parent, tordu, nez en cornichon, pittoresque visage, frère en cage, et nous négligeons les verbes aplatis, crever, baver, avaler, enrager, etc., qui pourraient paraître de la canelle après tant de gousses d'ail.

Dans la même lettre où se trouvent toutes ces fortes épices, le juge de Salins se défend d'être un querelleur et de rechercher les conflits, lui qui doit les apaiser, grand Dieu!

Nous croyons que non seulement nos lecteurs, mais encore ceux du Confédéré, qui ont eu toute la lettre sous les yeux, sont désormais fixés sur l'état d'âme et d'esprit de ce singulier juge qui insulte, dans les termes les plus grossiers, une partie des citoyens de la commune qui peuvent être appelés à comparaître, un jour, devant lui en séance de conciliation.

Rien, mais rien ne pouvait mieux justifier les assertions de notre correspondant. Le portrait n'avait pas été chargé. Au contraire. C'est un véritable Rabagas.

Et si, après cela, les citoyens de Salins ne sont pas suffisamment apaisés, il faudra reconnaître, n'est-ce pas? que ce sont des citoyens bien difficiles à contenter!

Nous ne nous plaignons pas du tout de lettres de ce genre, oh! pas du tout: elles nous servent.

Certes, nous eussions préféré qu'un homme, faisant partie du sanctuaire sacré de la justice, cet homme fut-il un adversaire politique, sût mieux se respecter et n'écrivît pas avec de la boue, mais nous n'y sommes pour rien et notre conscience est tranquille.

Qu'il aille donc, qu'il parle, qu'il agisse et surtout, de grâce, qu'il reprenne la plume, et, alors, le jour d'u-

ne victoire conservatrice-progressiste à Salins, ne sera pas loin, nous vous le jurons.

Car, enfin, on est poli à Salins; on y est convenable, on y a du goût, et on y déplorera certainement ce langage, nous ne voulons pas dire de charretiers, car ce serait déshonorer de braves gens, mais de trottoirs, de gourdins et de tesson de bouteille.

Les yeux doivent forcément s'ouvrir sur la mentalité d'un juge, que l'on qualifie officiellement de commune, dont la fonction est de ramener la paix entre ses concitoyens, quand elle est troublée, et qui, ayant une allusion à faire à un de ces derniers, coupe une vipère, un chien divagant et un éléphant, cherchant dans leurs entrailles, aruspice moderne, la personne qu'il veut atteindre et blesser.

L'a-t-il trouvée, nous n'en savons rien, nous ne le croyons pas, mais il est certain que notre célèbre juge n'a ni le flair du chien, ni la bonhomie de l'éléphant, ni même le venin de la vipère. Il écume, mais il ne pique pas.

Pauvres animaux, qu'avez-vous donc fait, pour servir à de telles expériences de plume!

Ch. Saint-Maurice.

ECHOS DE PARTOUT

Un don aux vieilles employées. — M. Karl-Ludwig Portenier, décédé à Berne, dans le testament fait en commun avec sa femme décédée avant lui, a légué à la ville de Berne une fortune de plus de 200,000 fr. pour créer une fondation en faveur de dames âgées de plus de 50 ans, ayant travaillé pendant 20 ans dans la ville de Berne comme employées de commerce et jouissant d'une bonne réputation. Les bénéficiaires recevront des rentes annuelles de 300 à 600 francs. La municipalité a accepté le legs. Le défunt a en outre fait de nombreux legs à des œuvres charitables pour une somme totale de 20,000 francs.

Un supplice atroce. — Deux messagers druses, porteurs de lettres pour des personnes de Djebel, ont été arrêtés par des insurgés et traduits devant un tribunal révolutionnaire. Ils ont été condamnés par Chahmandar et El-Attrach à avoir les mains coupées. Chahmandar et un médecin ont assuré l'exécution de la sentence dans l'hôpital.

Le prix des cigarettes. — Le cartel suisse des fabricants de cigarettes avait déposé une plainte devant le tribunal de commerce de Zurich contre les marchands de cigarettes Horn et Schweiger, demandant aux autorités qu'on leur interdît de vendre des cigarettes à des prix inférieurs à ceux fixés par contrat par le cartel. Les marchands s'étaient associés à cette plainte. Horn et Schweiger ont fait valoir que l'interdiction de fixer librement des prix violerait la liberté commerciale et industrielle garantie par la Constitution et que, d'autre part, ils n'étaient pas liés par contrat aux prix fixés par le cartel. Le plaignant a riposté que les cigarettes avaient été livrées par les contractants et qu'ainsi la fixation des prix était également valable pour les deux marchands en question. Le tribunal de commerce, se plaçant au même point de vue, a interdit aux deux marchands de vendre des cigarettes à des prix inférieurs à ceux fixés par le cartel, à l'exception toutefois des cas où la marchandise proviendrait d'une liquidation consécutive à une faillite.

Le froid le plus absolu. — Le professeur Kammerlingh Onnes, qui vient de mourir, était célèbre dans l'univers pour les expériences qu'il avait entreprises sur les basses températures. Il y a bien des années, Sir James Dewar était arrivé à liquéfier les soi-disants gaz permanents: hydrogène, nitrogène et oxygène, arrivant ainsi, peu à peu, jusqu'à la température de 436 degrés au-dessous du zéro Fahrenheit. Là, il fut obligé de s'arrêter, car la «Royal Institution» n'avait pas mis à sa disposition des ressources financières suffisantes pour qu'il pût atteindre au zéro absolu, plus bas seulement de 23 degrés.

A ce point, les recherches furent poursuivies par le professeur Onnes, de l'Univer-

sité de Leyde. Les fonds dont il disposait lui permirent de réduire l'hélium à l'état liquide, soit de parvenir à 450 degrés au-dessous du zéro Fahrenheit. Ayant, pour cet exploit, reçu le prix Nobel de physique, il continua sa marche vers le zéro absolu et l'on peut considérer qu'il a presque réussi, puisqu'il est parvenu à environ 458 degrés au-dessous du zéro Fahrenheit.

Les désordres sanglants de Calcutta. — Les désordres se sont renouvelés samedi et des combats à coups de pierres se sont produits entre Musulmans et Hindous. Un brigadier de police a été blessé. Les Musulmans ont tenté de pénétrer dans une maison hindoue; quatre des assaillants ont été blessés à coups de revolver. Les Musulmans ont mis le feu à des maisons hindoues; trois magasins ont été pillés. Des Musulmans installés dans un hôtel ont lancé des pierres et des bouteilles sur les policiers, qui ont riposté à coups de revolver, blessant un des agresseurs; les autres ont été arrêtés. On compte quinze morts depuis le début des troubles.

Samedi, à la tombée de la nuit, la partie nord de la ville était déserte; la plupart des magasins avaient fermé, sur les conseils de la police, qui fournissait des supplémentaires. Des automobiles blindées ont sillonné les rues où les désordres avaient été les plus graves. Des cas isolés d'attaques continuent à être signalés. Deux Hindous ont été trouvés morts dans la rue. Un autre Hindou, attaqué par les Musulmans, a été éventré par eux avant d'être mis à mort. Un policier de Durra a été blessé en patrouillant dans le quartier des bazars. On annonce en dernière heure qu'un sergent a reçu une balle de revolver dans la bouche. Cent soldats gourkhas envoyés sur les lieux sont arrivés samedi.

Simple réflexion. — Chaque instant de notre vie est le résultat de tout notre passé, et il exercera son influence sur tout notre avenir.

Curiosité. — Hier matin, aux halles de Paris, on a vendu 125 francs une morille pesant plus d'un kilo et demi.

Pensée. — Interrogez-les, ces oisifs qui passent leur vie à la recherche des plaisirs de l'esprit et du corps; ils sont spirituels, je le veux, ils sont instruits, ils possèdent des choses magnifiques, ils ont vu cent fois les lieux que vous brûlez de visiter, leur mémoire est pleine d'images agréables, mais ils s'ennuient.

Les aspirations coloniales de l'Italie

Où en est l'opinion italienne après le voyage du «Duce» en Tripolitaine (Corresp. partic. du «Nouvelliste») Rome, le 24 avril.

Rome a, comme nous l'avions annoncé, célébré avec magnificence le 2679me anniversaire de sa fondation. Dans toute l'Italie d'ailleurs cette fête du 21 avril qui, depuis l'ère fasciste a pris la place du 1er mai, a été vraiment une fête du travail. D'un bout à l'autre de la péninsule on a inauguré de grands travaux publics et d'un bout à l'autre aussi l'on a exalté la grandeur du travail colonial qui attend la nouvelle Italie.

Dans les discours prononcés, de Trieste à Messine, les orateurs ont naturellement mis en lumière l'importance du voyage de M. Mussolini en Tripolitaine.

Les résultats du voyage de M. Mussolini Ce voyage a, en effet, obtenu dès maintenant des résultats fort appréciables. Il a intéressé prodigieusement l'opinion italienne à son avenir colonial. Il a, en outre, attiré l'attention de toute l'opinion étrangère sur la nécessité pour l'Italie de développer son activité coloniale.

Enfin, par delà ces deux buts officiellement poursuivis et déclarés, il a posé devant les autres pays la question d'un remaniement de la répartition actuelle des mandats et des possessions coloniales. Les déclarations publiées à propos des négociations relatives à la pénétration italienne en Abyssinie d'accord avec la France et l'Angleterre confirment officiellement ce que l'on avait conclu de l'entretien de Rapallo quant à l'objectif immédiat de l'Italie.

Elle en garde cependant d'autres et ce fait a été répété ces jours-ci par de nombreux journaux de Rome et de la province. Voici, par exemple, la conclusion d'un article publié en tête du «Comriere della Sera» par M. Gioacchino Volpe. Nous la traduisons parce qu'elle nous paraît bien résumer le sentiment général à l'heure actuelle de ce côté des Alpes. M. Gioacchino Volpe déclare que le premier devoir de l'Italie est de mettre en valeur par tous les moyens possibles ses colonies actuelles. (Mais, ajoute-t-il, cela épuise-t-il pour l'Italie le problème colonial?)

Je pose la question et je ne donne pas ici la réponse. Je dis seulement que, en 1914-1915, quand nous entrâmes en guerre, nous demandions autre chose et que nous avons demandé autre chose, la guerre finie. Je dis encore que les besoins qui alors nous poussaient se sont beaucoup accrues: population qui augmente, débouchés à l'émigration qui se ferment, urgence toujours plus grande de matières premières, grands Etats coloniaux tendant à faire une politique de matières premières peu «prometteuse» pour certains pays, protectionnisme universel, etc. En même temps que ces besoins ont grandi également notre expérience et notre capacité coloniales. Nous avons désormais un état-major peu nombreux mais bien trempé d'officiers, de soldats, de pionniers, d'agriculteurs capables d'encadrer et de commander. Encore: s'est accrue dans une certaine mesure notre sécurité continentale qui a coutume, conformément à une expérience historique, d'être le principe d'une politique plus vaste. Grandes aussi notre cohésion intérieure, notre conscience d'être quelque chose, notre volonté de traduire dans les réalités cette valeur plus grande. Approfondies et répandues parmi les plus jeunes. Je ne veux pas faire de la rhétorique mais constater une réalité: pour notre profit et aussi pour celui des autres.

Pouvons nous espérer que les autres la comprendront? Qu'ils ne feront pas passer pour «un esprit inassouvi de conquêtes» cet état d'âme des Italiens? Quelques journaux et hommes politiques français ou anglais ou allemands ont eu la note juste ces derniers jours. Et l'on a reconnu l'existence d'un problème colonial italien, d'un problème d'expansion italienne «comme d'un des noeuds centraux de la politique mondiale.» Et c'est là qu'est la vérité.

Pouvons nous espérer que les autres la comprendront? Qu'ils ne feront pas passer pour «un esprit inassouvi de conquêtes» cet état d'âme des Italiens? Quelques journaux et hommes politiques français ou anglais ou allemands ont eu la note juste ces derniers jours. Et l'on a reconnu l'existence d'un problème colonial italien, d'un problème d'expansion italienne «comme d'un des noeuds centraux de la politique mondiale.» Et c'est là qu'est la vérité.

Pouvons nous espérer que les autres la comprendront? Qu'ils ne feront pas passer pour «un esprit inassouvi de conquêtes» cet état d'âme des Italiens? Quelques journaux et hommes politiques français ou anglais ou allemands ont eu la note juste ces derniers jours. Et l'on a reconnu l'existence d'un problème colonial italien, d'un problème d'expansion italienne «comme d'un des noeuds centraux de la politique mondiale.» Et c'est là qu'est la vérité.

Pouvons nous espérer que les autres la comprendront? Qu'ils ne feront pas passer pour «un esprit inassouvi de conquêtes» cet état d'âme des Italiens? Quelques journaux et hommes politiques français ou anglais ou allemands ont eu la note juste ces derniers jours. Et l'on a reconnu l'existence d'un problème colonial italien, d'un problème d'expansion italienne «comme d'un des noeuds centraux de la politique mondiale.» Et c'est là qu'est la vérité.

Pouvons nous espérer que les autres la comprendront? Qu'ils ne feront pas passer pour «un esprit inassouvi de conquêtes» cet état d'âme des Italiens? Quelques journaux et hommes politiques français ou anglais ou allemands ont eu la note juste ces derniers jours. Et l'on a reconnu l'existence d'un problème colonial italien, d'un problème d'expansion italienne «comme d'un des noeuds centraux de la politique mondiale.» Et c'est là qu'est la vérité.

Pouvons nous espérer que les autres la comprendront? Qu'ils ne feront pas passer pour «un esprit inassouvi de conquêtes» cet état d'âme des Italiens? Quelques journaux et hommes politiques français ou anglais ou allemands ont eu la note juste ces derniers jours. Et l'on a reconnu l'existence d'un problème colonial italien, d'un problème d'expansion italienne «comme d'un des noeuds centraux de la politique mondiale.» Et c'est là qu'est la vérité.

Pouvons nous espérer que les autres la comprendront? Qu'ils ne feront pas passer pour «un esprit inassouvi de conquêtes» cet état d'âme des Italiens? Quelques journaux et hommes politiques français ou anglais ou allemands ont eu la note juste ces derniers jours. Et l'on a reconnu l'existence d'un problème colonial italien, d'un problème d'expansion italienne «comme d'un des noeuds centraux de la politique mondiale.» Et c'est là qu'est la vérité.

Pouvons nous espérer que les autres la comprendront? Qu'ils ne feront pas passer pour «un esprit inassouvi de conquêtes» cet état d'âme des Italiens? Quelques journaux et hommes politiques français ou anglais ou allemands ont eu la note juste ces derniers jours. Et l'on a reconnu l'existence d'un problème colonial italien, d'un problème d'expansion italienne «comme d'un des noeuds centraux de la politique mondiale.» Et c'est là qu'est la vérité.

Pouvons nous espérer que les autres la comprendront? Qu'ils ne feront pas passer pour «un esprit inassouvi de conquêtes» cet état d'âme des Italiens? Quelques journaux et hommes politiques français ou anglais ou allemands ont eu la note juste ces derniers jours. Et l'on a reconnu l'existence d'un problème colonial italien, d'un problème d'expansion italienne «comme d'un des noeuds centraux de la politique mondiale.» Et c'est là qu'est la vérité.

Pouvons nous espérer que les autres la comprendront? Qu'ils ne feront pas passer pour «un esprit inassouvi de conquêtes» cet état d'âme des Italiens? Quelques journaux et hommes politiques français ou anglais ou allemands ont eu la note juste ces derniers jours. Et l'on a reconnu l'existence d'un problème colonial italien, d'un problème d'expansion italienne «comme d'un des noeuds centraux de la politique mondiale.» Et c'est là qu'est la vérité.

Pouvons nous espérer que les autres la comprendront? Qu'ils ne feront pas passer pour «un esprit inassouvi de conquêtes» cet état d'âme des Italiens? Quelques journaux et hommes politiques français ou anglais ou allemands ont eu la note juste ces derniers jours. Et l'on a reconnu l'existence d'un problème colonial italien, d'un problème d'expansion italienne «comme d'un des noeuds centraux de la politique mondiale.» Et c'est là qu'est la vérité.

Pouvons nous espérer que les autres la comprendront? Qu'ils ne feront pas passer pour «un esprit inassouvi de conquêtes» cet état d'âme des Italiens? Quelques journaux et hommes politiques français ou anglais ou allemands ont eu la note juste ces derniers jours. Et l'on a reconnu l'existence d'un problème colonial italien, d'un problème d'expansion italienne «comme d'un des noeuds centraux de la politique mondiale.» Et c'est là qu'est la vérité.

Pouvons nous espérer que les autres la comprendront? Qu'ils ne feront pas passer pour «un esprit inassouvi de conquêtes» cet état d'âme des Italiens? Quelques journaux et hommes politiques français ou anglais ou allemands ont eu la note juste ces derniers jours. Et l'on a reconnu l'existence d'un problème colonial italien, d'un problème d'expansion italienne «comme d'un des noeuds centraux de la politique mondiale.» Et c'est là qu'est la vérité.

Pouvons nous espérer que les autres la comprendront? Qu'ils ne feront pas passer pour «un esprit inassouvi de conquêtes» cet état d'âme des Italiens? Quelques journaux et hommes politiques français ou anglais ou allemands ont eu la note juste ces derniers jours. Et l'on a reconnu l'existence d'un problème colonial italien, d'un problème d'expansion italienne «comme d'un des noeuds centraux de la politique mondiale.» Et c'est là qu'est la vérité.

Pouvons nous espérer que les autres la comprendront? Qu'ils ne feront pas passer pour «un esprit inassouvi de conquêtes» cet état d'âme des Italiens? Quelques journaux et hommes politiques français ou anglais ou allemands ont eu la note juste ces derniers jours. Et l'on a reconnu l'existence d'un problème colonial italien, d'un problème d'expansion italienne «comme d'un des noeuds centraux de la politique mondiale.» Et c'est là qu'est la vérité.

Pouvons nous espérer que les autres la comprendront? Qu'ils ne feront pas passer pour «un esprit inassouvi de conquêtes» cet état d'âme des Italiens? Quelques journaux et hommes politiques français ou anglais ou allemands ont eu la note juste ces derniers jours. Et l'on a reconnu l'existence d'un problème colonial italien, d'un problème d'expansion italienne «comme d'un des noeuds centraux de la politique mondiale.» Et c'est là qu'est la vérité.

Pouvons nous espérer que les autres la comprendront? Qu'ils ne feront pas passer pour «un esprit inassouvi de conquêtes» cet état d'âme des Italiens? Quelques journaux et hommes politiques français ou anglais ou allemands ont eu la note juste ces derniers jours. Et l'on a reconnu l'existence d'un problème colonial italien, d'un problème d'expansion italienne «comme d'un des noeuds centraux de la politique mondiale.» Et c'est là qu'est la vérité.

Pouvons nous espérer que les autres la comprendront? Qu'ils ne feront pas passer pour «un esprit inassouvi de conquêtes» cet état d'âme des Italiens? Quelques journaux et hommes politiques français ou anglais ou allemands ont eu la note juste ces derniers jours. Et l'on a reconnu l'existence d'un problème colonial italien, d'un problème d'expansion italienne «comme d'un des noeuds centraux de la politique mondiale.» Et c'est là qu'est la vérité.

Pouvons nous espérer que les autres la comprendront? Qu'ils ne feront pas passer pour «un esprit inassouvi de conquêtes» cet état d'âme des Italiens? Quelques journaux et hommes politiques français ou anglais ou allemands ont eu la note juste ces derniers jours. Et l'on a reconnu l'existence d'un problème colonial italien, d'un problème d'expansion italienne «comme d'un des noeuds centraux de la politique mondiale.» Et c'est là qu'est la vérité.

Pouvons nous espérer que les autres la comprendront? Qu'ils ne feront pas passer pour «un esprit inassouvi de conquêtes» cet état d'âme des Italiens? Quelques journaux et hommes politiques français ou anglais ou allemands ont eu la note juste ces derniers jours. Et l'on a reconnu l'existence d'un problème colonial italien, d'un problème d'expansion italienne «comme d'un des noeuds centraux de la politique mondiale.» Et c'est là qu'est la vérité.

Pouvons nous espérer que les autres la comprendront? Qu'ils ne feront pas passer pour «un esprit inassouvi de conquêtes» cet état d'âme des Italiens? Quelques journaux et hommes politiques français ou anglais ou allemands ont eu la note juste ces derniers jours. Et l'on a reconnu l'existence d'un problème colonial italien, d'un problème d'expansion italienne «comme d'un des noeuds centraux de la politique mondiale.» Et c'est là qu'est la vérité.

Pouvons nous espérer que les autres la comprendront? Qu'ils ne feront pas passer pour «un esprit inassouvi de conquêtes» cet état d'âme des Italiens? Quelques journaux et hommes politiques français ou anglais ou allemands ont eu la note juste ces derniers jours. Et l'on a reconnu l'existence d'un problème colonial italien, d'un problème d'expansion italienne «comme d'un des noeuds centraux de la politique mondiale.» Et c'est là qu'est la vérité.

Pouvons nous espérer que les autres la comprendront? Qu'ils ne feront pas passer pour «un esprit inassouvi de conquêtes» cet état d'âme des Italiens? Quelques journaux et hommes politiques français ou anglais ou allemands ont eu la note juste ces derniers jours. Et l'on a reconnu l'existence d'un problème colonial italien, d'un problème d'expansion italienne «comme d'un des noeuds centraux de la politique mondiale.» Et c'est là qu'est la vérité.

Pouvons nous espérer que les autres la comprendront? Qu'ils ne feront pas passer pour «un esprit inassouvi de conquêtes» cet état d'âme des Italiens? Quelques journaux et hommes politiques français ou anglais ou allemands ont eu la note juste ces derniers jours. Et l'on a reconnu l'existence d'un problème colonial italien, d'un problème d'expansion italienne «comme d'un des noeuds centraux de la politique mondiale.» Et c'est là qu'est la vérité.

Pouvons nous espérer que les autres la comprendront? Qu'ils ne feront pas passer pour «un esprit inassouvi de conquêtes» cet état d'âme des Italiens? Quelques journaux et hommes politiques français ou anglais ou allemands ont eu la note juste ces derniers jours. Et l'on a reconnu l'existence d'un problème colonial italien, d'un problème d'expansion italienne «comme d'un des noeuds centraux de la politique mondiale.» Et c'est là qu'est la vérité.

Pouvons nous espérer que les autres la comprendront? Qu'ils ne feront pas passer pour «un esprit inassouvi de conquêtes» cet état d'âme des Italiens? Quelques journaux et hommes politiques français ou anglais ou allemands ont eu la note juste ces derniers jours. Et l'on a reconnu l'existence d'un problème colonial italien, d'un problème d'expansion italienne «comme d'un des noeuds centraux de la politique mondiale.» Et c'est là qu'est la vérité.

Pouvons nous espérer que les autres la comprendront? Qu'ils ne feront pas passer pour «un esprit inassouvi de conquêtes» cet état d'âme des Italiens? Quelques journaux et hommes politiques français ou anglais ou allemands ont eu la note juste ces derniers jours. Et l'on a reconnu l'existence d'un problème colonial italien, d'un problème d'expansion italienne «comme d'un des noeuds centraux de la politique mondiale.» Et c'est là qu'est la vérité.

Pouvons nous espérer que les autres la comprendront? Qu'ils ne feront pas passer pour «un esprit inassouvi de conquêtes» cet état d'âme des Italiens? Quelques journaux et hommes politiques français ou anglais ou allemands ont eu la note juste ces derniers jours. Et l'on a reconnu l'existence d'un problème colonial italien, d'un problème d'expansion italienne «comme d'un des noeuds centraux de la politique mondiale.» Et c'est là qu'est la vérité.

Pouvons nous espérer que les autres la comprendront? Qu'ils ne feront pas passer pour «un esprit inassouvi de conquêtes» cet état d'âme des Italiens? Quelques journaux et hommes politiques français ou anglais ou allemands ont eu la note juste ces derniers jours. Et l'on a reconnu l'existence d'un problème colonial italien, d'un problème d'expansion italienne «comme d'un des noeuds centraux de la politique mondiale.» Et c'est là qu'est la vérité.

Pouvons nous espérer que les autres la comprendront? Qu'ils ne feront pas passer pour «un esprit inassouvi de conquêtes» cet état d'âme des Italiens? Quelques journaux et hommes politiques français ou anglais ou allemands ont eu la note juste ces derniers jours. Et l'on a reconnu l'existence d'un problème colonial italien, d'un problème d'expansion italienne «comme d'un des noeuds centraux de la politique mondiale.» Et c'est là qu'est la vérité.

LES ÉVÉNEMENTS

Lettre de la Ville fédérale

La semaine parlementaire

(De notre collaborateur régulier) Berne, 28 avril.

Admettez-vous le droit à la grève pour le personnel des services publics? Voilà une question intéressante à poser aux 990,000 citoyens qui constituent le Souverain en Suisse! Les socialistes agissent comme s'ils étaient assurés d'une réponse affirmative. C'est une erreur. Nous croyons que la réponse du peuple ne serait ni moins claire ni moins foudroyante que lors de l'initiative sur les fortunes.

Au Conseil national, la question s'est posée dans la discussion du statut des fonctionnaires. L'interdiction de la grève se trouve stipulée à l'article 22 dont la discussion a été renvoyée, faute de temps au mois de juin. Toutefois l'article 13 du projet traite du droit d'association du personnel fédéral. La liberté d'association est garantie au personnel «dans les limites de la Constitution». La Constitution interdit, on le sait, toute association, qui poursuit des buts ou emploie des moyens illicites ou dangereux pour l'Etat. En application de cette réserve, le Conseil fédéral et le Conseil des Etats ont introduit à l'article 13 de la loi une disposition interdisant aux fonctionnaires de faire partie d'une association qui prévoit ou utilise la grève des fonctionnaires. C'est logique.

Les socialistes orient au «droit d'exception» et soutiennent cette curieuse thèse que, même si la grève est interdite, le principe de la liberté d'association doit permettre aux fonctionnaires d'appartenir à une organisation qui prône la grève des services publics! C'est tout de même un peu fort. M. le Conseiller fédéral Mussy a donné connaissance des textes des statuts de l'Union syndicale. Ces statuts prévoient qu'une décision du Comité-directeur de l'Union, prise aux deux tiers des voix et déclarant le déclenchement de la grève générale, est obligatoire pour tous les adhérents. Donc pour les fonctionnaires qui font partie de l'Union! Et nos socialistes viennent demander au Parlement de fermer les yeux sur ce texte et de garantir au personnel le droit de s'exposer à une décision de ce genre! Le Conseil national a repoussé cette audacieuse demande par 103 voix contre 64 et a adopté le texte de l'article 13. Une dizaine de radicaux de gauche ont marché la main dans la main avec les socialistes et communistes. Nous nous étonnons de la patience avec laquelle les radicaux, conscients de leurs devoirs envers l'Etat et l'ordre public, conservent dans le sein de leur groupe cette douzaine de radicaux-socialistes impénitents.

On a soutenu avec raison que l'importance de l'article 13 a été exagérée, pour des fins politiques, par l'extrême-gauche. Une partie considérable du personnel fédéral ne veut plus rien savoir de la grève politique. Des milliers de fonctionnaires sont parfaitement conscients des devoirs spéciaux qui incombent au personnel des services publics. D'autre part, le grand public admet volontiers que le personnel puisse jouir d'une situation rémunératrice, à l'abri des soucis et des imprévus de la vie. Un personnel fidèle et serviable aura toujours des chances de faire accepter par le peuple-souverain une loi qui comporte des sacrifices.

L'échiquier parlementaire a présenté un tableau bien différent, lorsqu'il s'est agi de voter définitivement sur la révision constitutionnelle concernant la légalisation du monopole d'importation des blés, monopole introduit en 1914 sous la menace de la guerre mondiale. Les pleins pouvoirs étant expirés, le monopole fédéral exige de nouvelles assises légales. Par de nombreuses oscillations et plusieurs volte-faces le parlement a fini par se rallier, en sa très grande majorité, au maintien du monopole. Jeudi dernier, 148 députés contre 37 ont consacré par un vote imposant leur conviction que seul le monopole offre à la Suisse une garantie certaine de l'approvisionnement du pays en blé. Le peuple sera-t-il du même avis? La votation populaire le démontrera. Nous assisterons probablement à un

Avis aux Sociétés. — Nous rappelons aux Sociétés que nous n'insérons aucun communiqué relatif aux spectacles, concerts et conférences, sans l'accompagnement d'une annonce payante, sauf dans le cas où il s'agit d'une manifestation gratuite.

grand déchaînement des passions anti-fédéralistes et fédéralistes par les adversaires du projet constitutionnel. Mais les citoyens prendront bien garde aux phrases sonores mais vides de sens et jugeront calmement la situation. Sur 42 députés catholiques au Conseil national 29 ont voté le projet, 12 ont voté contre, un seul était absent (favorable au projet). Personne ne peut supposer un instant que les 29 catholiques sont des étatistes ou des antifédéralistes ! Ils ont mûrement réfléchi, et tout simplement, ils ont reconnu que l'agriculture indigène et les populations montagnardes ont un intérêt primordial à l'état actuel des choses, soit au monopole du blé confié à une association corporative. Cette conviction-là, ils la défendent devant le peuple qui sera juge. **Toute la députation valaisanne a voté en faveur du projet.**

Les passions faisaient mine de se déchaîner, jeudi dernier, à propos d'une élection complémentaire au Tribunal fédéral. La presse radicale, à de rares exceptions près, a vitupéré pendant des semaines, contre la prétention légitime des catholiques à un sixième siège à Lausanne, siège enlevé à la Droite lors de l'élection de M. Garbani en 1922. L'éminent et habile président du groupe de la Droite s'est mis à l'œuvre dès le premier jour de la session. Il a pu rappeler que la Droite a loyalement soutenu les revendications des agrariens et des socialistes lors des deux dernières élections. Les agrariens et les socialistes ayant donné leur appui à la candidature de la Droite, celle-ci était assurée par ce fait de 140 à 145 voix, sur 242 que compte l'Assemblée fédérale, les deux Chambres réunies. Les radicaux (80) ont fini par faire bonne mine à mauvais jeu, mais ils sont arrivés bien tard avec leur acquiescement. On est resté sur cette pénible impression qu'ils hésitaient à tenir parole. Et la majorité du groupe n'a pas été intégrale : les 19 voix de M. Naegeli, les 8 voix de M. von Arx, les 3 voix de M. Victor Scherer sont toutes des voix radicales. Ajoutez-y la moitié des 20 bulletins blancs et vous obtenez 40 voix radicales qui ont fait défaut à M. Piller et qui constituent un manquement à la parole donnée. La Droite reste libérée de toute dette de reconnaissance envers le groupe radical. Constatons toutefois que les radicaux romands, et surtout les Vaudois, ont fait preuve de loyauté.

F. d'Ernst.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

Le couronnement du shah

Le couronnement du nouveau shah de Perse Reza Pahlavi a eu lieu dimanche, à Téhéran, avec la solennité et la splendeur orientale usuelles.

Le prince héritier, les hauts dignitaires, tous les membres du cabinet persan, le corps diplomatique, etc., y assistaient.

Le chef des Ulémas a présenté la couronne au shah qui se l'est placée lui-même sur la tête.

Le ministre de la justice a présenté ensuite le sceptre au souverain.

La ville de Téhéran est pavoisée. Des milliers de personnes, venues de toutes les parties de la Perse, y compris des villages et diverses communautés, chargées de présents précieux, se sont rendues à Téhéran pour la cérémonie.

Les fêtes vont se prolonger plusieurs jours. Des réceptions auront lieu aux divers légations étrangères.

Un infirmier poignarde un malade

Deux malades de l'hôpital de Quimper (Bretagne, France), Jean Kerisit, scaphandrier à Primelin, et Charles Merial, après avoir pris le frais sur les pelouses qui bordent l'Odéon, rentraient dans leurs salles, à la nuit tombante, lorsqu'ils rencontrèrent dans les couloirs l'infirmier Guillaume Nevel.

— Que faites-vous ici à cette heure ? s'écria Nevel. Vous devriez être couchés. A cette observation, Kerisit répondit, paraît-il, par un violent coup de poing. Puis il gagna sa chambre.

Il était couché depuis un quart d'heure environ lorsque Merial arriva en courant : — Kerisit, lève-toi vite, lui dit-il, Nevel te cherche. Il veut te tuer.

Le scaphandrier n'eut pas le temps de suivre ce conseil. Nevel entra, armé d'un couteau.

Kerisit voulut parer les coups avec le bras. Mais l'infirmier, le frappant sauvagement, lui traversa le bras de part en part, sectionnant artère et veines.

L'état du blessé est grave. Nevel, pour sa défense, affirme avoir été provoqué par Kerisit. Il a été prié de se tenir à la disposition de la justice.

Empoisonneuse par plaisir

Antoinette Sierrri, l'empoisonneuse de Saint-Gilles, comparait aujourd'hui devant les jurés du Gard (France).

Avant que s'ouvrent les débats qui promettent d'être mouvementés, il n'est pas sans intérêt de remettre en mémoire, avec sa vie qui fut toute de passions, les crimes de cette femme et les circonstances dans lesquelles elle les accomplit avec un esprit de suite et un sang-froid qui soulèvent, lorsqu'ils furent découverts, un sentiment de réprobation unanime.

Antoinette Sierrri est âgée de 35 ans. Dès 18 ans, elle se maria avec un brave ouvrier italien du nom de Salomon. Le ménage eut deux enfants et la conduite de la mère, jusqu'au moment de la guerre, fut à peu près sans reproche.

Mais Salomon, comme tant d'autres, fut appelé à défendre son pays et partit pour la frontière. Alors ce fut, et tout de suite, pour la jeune femme, la vie de débauche, si bien que lorsque son mari, la guerre finie, revint à son foyer déshonoré, il jeta sa femme à la porte.

Nul de ceux qui étaient au courant des faits et gestes de l'épouse éhontée ne l'en blâma.

Abandonnant sans un mot, un geste de regret ses deux enfants, Antoinette Sierrri s'installa chez un de ses nombreux amis. Elle y fit la connaissance d'un charretier du nom de Rossignol, avec qui elle partit pour Béziers, puis pour Cette, etc. ; elle vint se fixer en 1924 à Saint-Gilles-du-Gard.

Mais sur la fin de 1924, et dans les premiers jours de 1925, plusieurs personnes succombèrent à Saint-Gilles dans de mystérieuses et troublantes circonstances. Et l'on remarqua qu'Antoinette Sierrri s'était toujours trouvée mêlée à l'entourage des personnes qui avaient trépassé de la sorte.

A la sixième de ces morts étranges, le docteur refusa le permis d'inhumation. Une enquête rapide et bien menée fut ouverte. Les soupçons déjà éveillés par l'attitude ambiguë de la Sierrri se confirmèrent. Elle fut arrêtée. Elle ne fit du reste aucune difficulté pour avouer ses manœuvres criminelles sur trois personnes : son ami Rossignol et les époux La Chapelle. Mais elle accusa de complicité une de ses amies, la femme Gire, de Saint-Gilles, qui, incarcérée, se défendit avec une telle énergie qu'elle fut remise en liberté.

Cinq personnes avaient échappé, presque par miracle, à l'arsenic de l'empoisonneuse.

L'expertise des viscères et des organes, prélevés sur les cadavres exhumés, pratiquée, révéla la présence d'arsenic à dose massive, il n'y avait plus de doute possible.

Toutefois, devant les circonstances du forfait, dont les motifs véritables échappèrent — car plusieurs des victimes étaient absolument sans ressources — on se demanda si la Sierrri n'était pas atteinte d'une folie spéciale.

Mais les docteurs commis la déclarèrent entièrement responsable.

Il faut donc admettre qu'elle a empoisonné par plaisir.

Les jurés du Gard vont donc aujourd'hui juger ce monstre qui sera défendu par Me Heim, du barreau de Montpellier.

NOUVELLES SUISSES

Les Landsgemeindes

On mande de Sarnen :

En présence d'une forte participation de citoyens, le landamman Businger a ouvert la Landsgemeinde en prononçant une allocution rappelant la mémoire du recteur Egger, du conseiller aux Etats Wirz et du curé Vogler, et retraçant les événements de politique intérieure et internationale.

Le rapport présenté par le directeur des finances montre un excédent des recettes de 25,432 fr. en 1925 et une augmentation de la fortune de l'Etat de fr. 69,671.—

M. Stockmann, landesstatthalter, a été nommé landamman, et M. Businger, landamman sortant de charge, statthalter, tandis que les conseillers d'Etat Businger, Odermatt, Winkler et Roethlin ont été confirmés dans leurs fonctions.

Après un vif débat, M. Amstalden, procureur général, a été nommé conseiller aux Etats, à une forte majorité, contre le landamman Stockmann.

La demande d'initiative du Dr Kuchler, préconisant la création d'un hôpital d'isolement, a été repoussée.

On mande de Stans :

Malgré un temps de printemps magnifique, la Landsgemeinde n'a été que faiblement fréquentée, les projets soumis ne présentant qu'un intérêt relatif.

M. von Matt, conseiller national, a été nommé landamman, et M. Wyrsch, landamman sortant de charge, landesstatthalter. Tous les projets de loi ont été adoptés. Un seul d'entre eux, notamment ce-

lui concernant la loi portant correction de l'Aar, avait soulevé une certaine opposition. Il n'en a pas moins été adopté à une grosse majorité.

On mande d'Appenzel :

La landsgemeinde d'Appenzel (Rhodes Intérieures) a confirmé comme premier landamman, M. le Dr C. Rusch, conseiller aux Etats, et a nommé second landamman en remplacement de M. Steuble, conseiller national décédé, M. E. Dahler, conseiller national.

M. Karl Mocher, maître de l'arsenal (département militaire) assumera désormais les fonctions de chancelier (département des finances).

Le capitaine Schläpfer a été appelé au Conseil d'Etat pour occuper le poste d'architecte, département des travaux publics, en remplacement de M. Broger, démissionnaire.

Le juge cantonal Ebnetter prendra les fonctions de chancelier des pauvres (département de bienfaisance) en remplacement de M. Hersche et M. Adolf Steuble deviendra maître de l'arsenal.

Le capitaine Ebnetter, de Rütte, et M. Fuchs, d'Appenzel, ont été nommés nouveaux juges cantonaux.

La landsgemeinde a adopté l'article modifié de la loi sur les routes cantonales (introduction du périmètre).

Chez les chrétiens-sociaux

L'Union centrale des organisations chrétiennes sociales de la Suisse, à laquelle sont affiliées des associations confessionnelles et syndicales avec environ 60,000 membres, réunie en assemblée de délégués, à Zurich, au nombre de 300, a approuvé les rapports et comptes annuels.

Le comité central, à la tête duquel se trouve le Dr Schweiwiler (St-Gall), a été confirmé dans ses fonctions.

Le président cantonal, Dr Theobaldi, et M. Zimmermann, membre du Grand Conseil (Winterthour), ont été nommés membres du comité central.

Le conseiller national Scherrer, de St-Gall, a parlé des rapports des ouvriers chrétiens-sociaux avec l'Etat, les patrons, le mouvement ouvrier national et international.

La séance de l'Union centrale avait été précédée des assemblées de délégués des sociétés confessionnelles d'ouvriers et d'ouvrières.

Le record des abstentions

Le 4,9 % seulement des électeurs ont pris part au scrutin de ballottage au Conseil d'Etat, à Bâle, pour lequel les deux conseillers d'Etat actuels, MM. G. Wenk et Dr H. Hauser, socialiste, avaient été présentés.

M. G. Wenk a obtenu 1629 voix et le Dr Hauser 1565. Ils sont ainsi élus.

Un camion culbute dans un talus

On mande de Beurnevésin (Jura bernois) :

Vendredi après-midi, le nommé Charles Rolle, domestique à Jean-Pierre les Bois, territoire de Belfort, rentrait en France avec un camion, en compagnie d'un ouvrier du nom de Moinot, de Florimont, et d'un autre ouvrier. Il croisa à 200 mètres de la frontière suisse, près de Rechésy, une équipe française transportant du foin de Florimont à la gare de Bonfol, quand, pour une cause inconnue, le camion culbuta au bas du talus bordant la route d'une hauteur de quatre mètres.

Rolle a été tué sur le coup. Moinot a une jambe brisée et le troisième ouvrier est à peu près indemne.

Le préfet a procédé à la levée du cadavre et a avisé les autorités françaises de cet accident. Le cadavre de Rolle a été transporté à la gare de Beurnevésin. Le malheureux était marié et père de famille.

Heurs et malheurs

Samedi, à 13 heures, une voiture du tram de Semières (Neuchâtel), a renversé, en Evole, une maraîchère de Chevroux, Mme Bonny, qui faisait des livraisons dans le quartier. La malheureuse a été tuée. Une enquête a sitôt été ouverte.

Un grave accident d'automobile s'est produit à la station de la douane de Ramstein (St-Gall), sur territoire suisse. Un camion de Singen, rentrant de Constance à vive allure, a heurté un arbre avec tant de violence que les quatre occupants ont été projetés hors du véhicule et très grièvement blessés. L'état de l'un d'eux est jugé désespéré.

M. J. Beul, employé aux arsenaux fédéraux de Seewen (Schwytz), qui cueillait samedi après-midi des fleurs à l'Urni-Berg avec son petit garçon de 6 ans, a fait un faux-pas, est tombé d'une dizaine de mètres d'un rocher et est venu s'abattre sur un pierrier. La mort a été instantanée. Il laisse une femme et un enfant.

Le chauffeur d'un camion de la Société de consommation de Soleure avait invité M. von Vavis, né en 1874, débitant de sel, à prendre place sur sa voiture. Ce dernier monta sur le marchepied, mais glissa et tomba sous les roues du véhicule. La poitrine défoncée, il a succombé à ses blessures.

Vendredi soir, vers 21 h. 30, M. Gfeller, tenancier du restaurant de la Bourse, à Berne, est tombé de cheval si malencontreusement à la Viktoriaplatz, à Berne, qu'il a été conduit dans un état grave à l'hôpital.

On a retiré de la Reuss, à Lucerne, le cadavre d'un nommé Heinrich Rüber-Weibel, marchand de cigares.

On ne sait encore rien de certain sur les causes de la mort ; mais les journaux de Lucerne disent que M. Rüber était sujet à des crises de vertige et il est possible qu'en se promenant près du barrage de Rathausen il ait été pris d'une nouvelle crise, qu'il soit tombé dans l'eau et se soit noyé.

On a retrouvé dans les environs d'Orvin, près de Bienne, le cadavre du nommé Jean Joset, cordonnier, demeurant à Bienne. Le 18 avril, il s'était rendu en promenade du côté des prés d'Orvin et depuis lors on était sans nouvelle de sa part. Le médecin a déclaré que Joset avait succombé à une attaque. Il était âgé de 50 ans.

La « National Zeitung » annonce que, dimanche après-midi, M. Schwörer, cafetier, propriétaire du restaurant « Zur Ruine » à Augst, s'était rendu à Bâle en automobile pour y chercher sa mère lorsqu'au retour, entre la sortie du Harde et Schweizerhalle, l'automobile capota et fut projetée à plusieurs mètres de distance dans les champs.

Les deux occupants furent grièvement blessés et transportés à l'hôpital. M. Schwörer a eu le crâne et le bras fracturés. Sa mère a une fracture du crâne et son état est très grave.

LA RÉGION

Une grosse affaire de contrebande

Le Tribunal correctionnel de Gex jugera prochainement neuf personnes inculpées dans une grosse affaire de contrebande. Voici quelques renseignements sur cette affaire :

Le 20 décembre 1924, les nommés Henri Bettex, Suisse, ferblantier à Divonne, et un de ses amis, Emile Cuvillier, manouvrier habitant également Divonne, faisaient en gare de cette ville l'expédition de six caisses contenant, disaient-ils, des articles de quincaillerie que leur avaient remis, pour être expédiés à Natural, Le Coultré, agence de Lyon, les nommés Wehrli et Rochat, poéliers-fumistes, habitant Nyon (Vaud).

La douane fit ouvrir les caisses ; elles contenaient des billes de roulement en acier, marchandise qui paie des droits de douane assez élevés.

La douane avisa la Sûreté générale qui, après une sévère enquête du commissaire spécial Goubert, découvrit une vaste organisation de contrebande ayant des ramifications à Hambourg, Nyon, Genève, Anancy, Paris, Lyon et Divonne.

Cette enquête aboutit le 14 mars 1925, à l'arrestation de M. Noguès, receveur des douanes françaises à Crassy, près Divonne-les-Bains, qui ne fut remis en liberté provisoire que neuf mois après, c'est-à-dire dans la deuxième quinzaine de décembre 1925.

Les renseignements recueillis par la Sûreté générale et par le Parquet de Gex ont permis d'inculquer de fraude au préjudice de l'Etat français, les nommés Scheidt, importateurs d'Hambourg (Allemagne), Perrotet, leur représentant à Genève, Rochat et Wehrli, négociants à Nyon, Bettex et Emile Cuvillier, de Divonne-les-Bains, Vergain, mécanicien à Avregny (Haute-Savoie), et Noguès, receveur des douanes à Crassy.

Les prévenus étrangers ne se présenteront pas à l'audience de mercredi, où ils risqueraient de se voir arrêter.

Il n'y aura donc — et à titre de prévenus libres — que Noguès, Bettex, Emile Cuvillier et Vergain.

Malgré cela, et vu l'importance de l'affaire, les débats, si aucun incident ne survient, dureront plusieurs audiences.

Fait qui mérite d'être noté et qui illustre de façon assez drôlatique le côté administratif de cette affaire : longtemps après qu'il eût été découvert comme fraudeur, Rochat, de Nyon, vint à Gex, trouver le représentant des douanes françaises et lui offrit soixante mille francs à titre de transaction amiable pour les droits non perçus. L'administration refusa les 60,000 francs et laissa partir le fraudeur !...

Poignée de petits faits

* Dimanche a eu lieu le sacre de Mgr van Roey, le nouvel archevêque de Malines. On remarquait tout l'épiscopat belge, de nombreux diplomates et parlementaires.

* M. Paul Pernot, agriculteur suisse de passage à Paris, rencontra, l'autre soir, deux individus se disant originaires de Lausanne. Les trois hommes allèrent dîner ensemble. A la fin du repas, M. Pernot fut pris d'un malaise soudain. Ses deux amis s'offrirent aussitôt d'aller lui chercher un cordial. Ils ne revinrent pas, et le Suisse, dont le malaise avait disparu, constata que son portefeuille avait fait de même.

La police a ouvert une enquête afin de retrouver les deux filous.

* Samedi matin, vers 2 heures et demie, le feu s'est déclaré au bâtiment des casernes d'Yverdon où se trouve actuellement l'école de recrues de sapeurs. Les pompiers, secondés par les soldats, sont parvenus à le maîtriser. La toiture a cependant assez souffert.

* Un violent cyclone s'est abattu sur le Texas et le Oklahoma. Les dégâts matériels sont considérables. Plusieurs villages ont été partiellement détruits et toutes les récoltes sont perdues. On compte 17 morts ; le nombre des blessés est considérable.

* Une violente tempête s'est abattue sur la ville de Rome. De nombreux immeubles ont été endommagés. La circulation des tramways a été suspendue pendant plus d'une heure. Il n'y a pas eu de victimes.

* La cour martiale de Reval a condamné à mort le nommé Riessmann, chef du parti communiste d'Esthonie, reconnu coupable d'avoir organisé secrètement la révolution. Riessmann a été fusillé.

* Une explosion a détruit, à proximité de Salonique, une fabrique d'explosifs qui utilisait le matériel laissé après la grande guerre par les Alliés. Il y a eu cinq tués et quelques blessés.

* A Montfaucon (Jura bernois), une femme encore jeune, mère de famille, est morte subitement des suites de trop fortes libations d'eau-de-vie.

* Le « Vorwärts » apprend des milieux socialistes russes à Berlin que les détenus de la prison de Tobolsk (Sibérie), au nombre de 130 prisonniers socialistes, font depuis quelques jours la grève de la faim. L'un d'eux aurait déjà succombé, un autre serait mourant. Les grévistes demandent un adoucissement du régime de la prison, un traitement plus humain et une meilleure subsistance.

* Le Tribunal cantonal de Coire vient d'acquitter les époux Adèle et Jacob Flugli, accusés d'être les auteurs de l'incendie de Sûs.

Aucun dédommagement n'a été accordé pour la prison préventive. Par contre, l'Etat devra prendre les frais de l'instruction et du tribunal à sa charge.

Nouvelles Locales

La Conférence des instituteurs du district de Martigny

On nous écrit :

Mercredi 21 avril, à 9 h. 40, les instituteurs du district débarquent en gare de Riddes. Employer le mot « débarquent » pour « descendent » peut paraître déplacé, surtout par les puristes qui, dans un

Pourquoi 40.000.000 ?

40.000.000 de pains de Savon Cadum sont vendus chaque année parce que le Savon Cadum rigoureusement neutre adoucit l'épiderme et parce qu'il dure deux fois plus longtemps que d'autres savons, toute trace d'humidité ayant été éliminée.

Prix 70 cts

instant, vont rechercher les meilleurs moyens à employer pour l'enseignement de la langue maternelle. Si l'auteur de ces lignes l'emploi de préférence, c'est pour vous dire qu'il avait plu fort et qu'il pleuvait encore. La tête sous le parapluie et les pieds dans l'eau, les participants de ce lamentable cortège se rendent en hâte au Pensionnat des Sœurs de St-Joseph chercher un abri.

— Mince d'abri ! dirait le gamin parisien !

Après les flots de pluie, voici déborder les flots d'éloquence et de littérature.

— Enfoncée, les régents ! crierait l'autre gamin.

A 10 heures très précises, M. l'inspecteur souhaite la bienvenue au dévoué chef du Département de l'Instruction publique ; à l'actif président de la Société valaisanne d'Education, M. Thomas, aujourd'hui préfet du district ; aux autorités religieuses du décanat et des paroisses avoisinantes, à la municipalité de Riddes, à ses chers instituteurs, et, pour être sûr de n'oublier personne, à tout le monde présent de corps et de cœur. Puis il rappelle le souvenir de M. Marc Crettenand, instituteur à Leytron, fauché par l'inexorable au début de son activité pédagogique. L'assemblée se lève en signe de deuil et prie pour le repos de son âme.

M. l'inspecteur présente ensuite son rapport présidentiel où se coudoient l'humour, le sérieux et l'à-propos. C'est qu'il a connu, durant sa longue carrière pédagogique, les différentes appellations données, suivant les temps, à l'éducateur de la jeunesse. La transformation de la mentalité est due aux temps, à la force des choses, au dévouement du personnel enseignant et à l'appui des Commissions scolaires.

On passe ensuite à la lecture des travaux sur le sujet mis à l'étude : « Comment l'enseignement des différentes branches du programme peut-il contribuer au progrès de nos élèves dans la langue maternelle ? »

MM. Gay, instituteur à Martigny-Combes, et Gaillard, à Riddes, n'ayant pas épuisé le sujet dans leurs rapports pourtant bien détaillés, M. l'inspecteur prie les détenteurs d'idées non exprimées à les faire valoir, afin, dit-il, d'épuiser le sujet.

Ah ! ce n'est plus le temps où MM. les Curés et les avocats seuls prenaient la parole aux conférences des régents. On a pu constater que ceux-ci sont aussi avocats à présent que ceux-là l'étaient alors.

A noter MM. Puipe, Hugon, Rouiller qui, abondamment pourvus de munitions scientifiques, soutiennent avantageusement les feux de la discussion.

Une sortie inopinée de M. Farquet dans le domaine de la morale laïque leur vient en aide, déride les fronts et détend les esprits. On en profite, comme intermède, pour procéder aux nominations statutaires.

M. Delaloye, vice-président, étant devenu secrétaire (sans rétrograder cependant), est remplacé par M. Mottiez et Benj. Gaillard est presque proclamé secrétaire.

La discussion continue.

M. le Directeur de l'Ecole normale appuie la manière d'enseigner la langue par l'enseignement rationnel de la lecture. M. Puipe, qui se nourrit plus de langues que de chiffres (au propre et au figuré), tiendrait à favoriser l'enseignement de la langue plutôt que celui des mathématiques.

M. Hugon demande si l'enseignement de la langue ne traverse pas une crise.

M. l'inspecteur ne le croit pas, car la statistique des examens pédagogiques de recrutement accuse plutôt un pour cent ascendant honorable pour notre canton. Mais M. le Chef du Département a pu constater que tous les cantons romands poussent le cri d'alarme échappé à M. Hugon. Pour prouver que le Valais aussi est atteint de phthisie linguistique, il cite des chiffres. Les voici : aux derniers examens pour l'admission à l'Ecole normale, si l'on s'était cramponné au règlement de l'exclusion, pour 6 fautes à la dictée, il n'y aurait eu que 5 admissions sur 34 présentations. Comme un vieux magistrat, il nous indique les moyens pour remédier à cet état de chose : l'instituteur lui-même doit avoir une bonne diction ; il faut insister sur la bonne lecture et la favoriser par l'institution de bibliothèques scolaires ; il faut que les exercices de phraséologie portent surtout sur des sujets de la vie pratique. A cet effet on étudie la composition d'une grammaire appropriée aux besoins pratiques et valaisans. Il termine en lançant une flèche bien visée aux parents qui laissent courir, le soir, leurs enfants dans la rue, car ce n'est pas là précisément qu'on y enseigne le bon français.

M. Marc Gaudard est ensuite appelé à lire un travail traitant de la solidarité et de l'union entre les membres du personnel enseignant. Ce fut l'apéritif. On est convenu en langue française de dénommer ainsi tout ce qui procure l'appétit.

M. Vogt, hôte à Riddes et à Ovronnaz, qui voit refroidir ses tendres asperges, pressant les mouvements, nous fit passer d'une salle dans l'autre ; les salles

ne manquent pas chez les bonnes Sœurs et puis, par leurs soins entendus, elles sont toutes ornées et pavoisées avec goût.

De la seconde partie, qu'on appelle généralement gastronomique, je n'entreprendrai pas longtemps les lecteurs du « Nouvelliste », parce qu'elle fut intéressante pour les participants exclusivement.

Il suffit de dire au public qu'un jeune officier promu major (de table) prit la chose pour de bon et fit marcher le tout à la baïonnette, sinon à la baguette, comme la veille et le lendemain.

Un bon point cependant à la Chorale sortie glorieuse, sinon triomphante, de son long-sommeil léthargique.

Un participant.

Le Valais à l'Exposition des Arts féminins de Berne

Nous attirons l'attention du public sur l'Exposition des Travaux féminins qui aura lieu à Berne en 1926.

Chaque canton en particulier est chargé de sa propre organisation.

Nous comptons sur l'appui de tout le monde, pour que notre cher Valais soit dignement représenté à Berne, et faisons un appel spécial aux bonnes volontés des dames et des jeunes filles, afin que chacune dans son domaine coopère au succès de cette Exposition.

Pèlerinage à N.-D. de Lourdes

C'est le 26 avril que devaient se clore les inscriptions pour le pèlerinage à N.-D. de Lourdes. Le nombre des participants est très réjouissant, mais il y a peu de malades du Valais, annoncés jusqu'ici.

Pour faciliter la participation des malades ou infirmes au pèlerinage, le chef de groupe des malades acceptera encore, exceptionnellement, leur inscription jusqu'au 8 mai au plus tard.

Prière de s'annoncer à M. le Curé de Sorens (Gruyère, canton de Fribourg), qui enverra immédiatement les formulaires nécessaires.

Pour le pèlerinage
Chne H. de Stockalper, anc. doyen.

Le beurre

La production du beurre a subi une augmentation notable ces derniers temps. Il en est résulté une légère baisse des prix.

La température

Lentement la roue du grand moulin des dépressions s'arrête car les vents d'ouest ont apporté assez d'eau et de froidure au continent. Et tout s'apprête à recevoir des brises plus légères ; sur la Méditerranée se creuse un sillon qui ne tardera pas à stabiliser le régime de la bise. Et avec ce revirement vers le Nord le ciel aura sa toilette pour nous laisser jouir en tranquillité quelques jours au moins de toutes ces douceurs d'un printemps paresseux.

Bétail et prix de la viande

Il résulte du rapport de la Société des maîtres bouchers que les prix de la viande ont subi de fortes fluctuations au cours de l'année dernière. La viande de bœuf a atteint son prix le plus bas en décembre, avec 3 fr. 64 le kilo, et le plus élevé en janvier, avec 3 fr. 71 ; la viande de vache a eu son prix minimum en novembre, avec 3 fr. 09, et le maximum en février, avec 3 fr. 26 ; la viande de veau coûtait en mars 4 fr. 43 et en juin 4 fr. 97 ; celle du porc, sans lard, se vendait, en juillet, 3 fr. 76 et, en janvier, 4 fr. 34.

Lutte contre le ver de la vigne

Le Conseil d'Etat vient de porter un arrêté concernant la protection du vignoble contre le ver de la vigne (cochylys et eudémis). Aux termes de cet arrêté, la lutte contre ces parasites qui font tant de mal au vignoble peut être rendue obligatoire par les communes. Le département de l'agriculture dispose à cet effet d'un crédit de 20,000 fr. Les communes ayant entrepris la lutte recevront une subvention maximale de 0 fr. 15 par are de culture traitée, à condition, toutefois qu'elles en fassent autant de leur côté.

Subventions aux pépinières

Afin d'encourager le développement des plantations d'arbres fruitiers dans le canton, le Gouvernement a décidé de subventionner les pépinières particulières qui posséderont au moins 500 sujets en hautes et mi-tiges.

Délivrés sous forme de primes, ces subides ne seront attribués qu'aux arboriculteurs qualifiés dont les plantations sont indemnes de maladies et parasites ainsi que de variétés peu recommandables en s'adaptant mal aux divers climats du pays.

Postes et télégraphes

Pendant le mois de mars, les recettes postales ont été de 10,76 millions et les dépenses de 9,56 millions ; l'excédent est ainsi de 1,2 million contre 233,000 fr. en mars 1925. Pour le premier trimestre, l'excédent favorable est de 1,42 million alors

qu'il n'était que de 176,000 fr., pour la même époque de l'année dernière.

Les résultats sont aussi meilleurs pour les télégraphes et téléphones. Les recettes se sont élevées à 5,38 millions, les dépenses à 2,84 millions et l'excédent favorable a été de 2,55 millions contre 2,2 millions en mars 1925. Ainsi le premier trimestre 1924 donne un surplus de 6,82 millions contre 6,49 millions pour le même trimestre de l'année dernière.

Spectacles et Concerts

XIIIe Festival des Musiques du Bas-Valais

Nous voici à une semaine de la date de cette belle fête populaire de Martigny-Brg. Les préparatifs vont leur train, notamment les travaux d'aménagement de la cantine qui formera certainement un cadre digne de l'ampleur de cette manifestation.

Les points essentiels ayant trait à l'organisation du Festival ont été résolus pour le mieux.

L'entreprise de la cantine a été confiée aux soins experts de Monsieur Bioley, restaurateur à Collombey.

Le vin de fête sera fourni par la Maison Orsat Frères dont le fendant de choix 1924 a été spécialement remarqué parmi les nombreux échantillons soumis.

La fanfare locale « L'Edelweiss » a soigné tout particulièrement son programme de concert. En voici l'exposé :

PREMIERE PARTIE

1. 3me Marche aux Flambeaux G. Meyerbeer
2. Terpsichore, fantaisie-ballet, L. Gamme
3. Danse des Pvébiens, saltarelle, H. Maquet

DEUXIEME PARTIE

4. Ire Symphonie en ut majeur Beethoven
 - a) Adagio molto et allegro con brío.
 - b) Andante cantabile con moto.
 - c) Minuette, allegro molto vivace.
 - d) Finale, adagio et allegro moto vivace.

A noter qu'à peu de chose près, le programme est identique à celui qui a été si fort apprécié lors de la soirée des membres passifs du 19 mars.

La souscription en faveur des dons d'honneur, faite par de dévoués collaborateurs a remporté un succès que l'on n'était pas en droit d'espérer, étant donné les temps difficiles que nous traversons. Le Comité de Fête se fait un devoir de remercier sincèrement les généreux donateurs. Nous prions la population de Martigny-Bourg de continuer à manifester son intérêt pour la parfaite réussite du 13me Festival en pavoisant et en décorant avec goût les édifices particuliers. Des drapeaux seront mis, à cet effet, à la disposition du public, en temps voulu et à des prix modiques.

Musiciens bas-valaisans, nous avons été particulièrement sensibles à la marque d'attention que vous nous avez témoignée en nous confiant l'organisation du 13me Festival de notre fédération. Aussi est-ce avec une grande joie que nous voyons arriver ce jour du 2 mai qui nous permettra de vous convoquer à cette pacifique fête où règneront, nous en sommes certains, le plus vif entrain et les sentiments les plus purs d'union et de mutuelle sympathie.

Le Comité de Presse.

Horaire des trains spéciaux organisés à l'occasion du Festival

Train CFF. Aller : Bouveret 7.30, Vouvry 7.40, Monthey 7.55, Massongex 8.00, St-Maurice 8.10, Evionnaz 8.10, Vernayaz 8.25, Martigny-Bourg 8.40.

Retour : Martigny-Bourg 20.30, Vernayaz 20.57, Evionnaz 21.02, St-Maurice 21.10, Massongex 21.25, Monthey 21.30, Vouvry 21.45, Bouveret 21.55.

Martigny-Orsières. Départ : Orsières 7.42, Sembrancher 8.01, Boverrier 8.15, Les Vallettes 8.17, Martigny-Bourg 8.30.

Retour : Départ Martigny-Bourg, 20.22. Monthey-Champéry : Correspondance assurée avec train spécial C. F. F. (aller-retour).

Il est instamment recommandé aux membres des sociétés participantes, spécialement aux caissiers des dites sociétés de se munir, à leur station de départ, de billets à destination : Martigny-Bourg et retour.

ST-AURICE. — Festival des Musiques à Martigny-Bourg. — Les membres honoraires et passifs de la Société de Musique « L'Agaïno », qui désirent l'accompagner au Festival de Martigny-Bourg, sont priés de s'inscrire auprès du Secrétaire-Caissier, M. Maurice Mottiez. Une modique finance de participation sera perçue. Le Comité.

Fête cantonale de chant

La date du 29 mai approche et les comités de la Fête sont en pleine activité.

Nous avons dit que la construction de la cantine avait été attribuée au meilleur offrant, la maison Savary et Cie, à Lausanne.

Dans le prochain bulletin officiel la location de la cantine sera mise en soumission, afin de ne pas encombrer les lieux et de laisser à la cantine l'aspect d'une salle de concert ; le cantinier n'y servira que des mets froids et des boissons de tous genres : vins, bières, liqueurs, sirops, etc.

La tâche du Comité des logements n'est pas la plus aisée ; il doit s'organiser pour fournir le logement à plus de 450 personnes pour la nuit du samedi au dimanche.

La difficulté réside dans le fait que les casernes étant occupées en ce moment-là par l'Ecole de recrues d'artillerie de montagne, le comité des logements devra chercher à loger son monde ailleurs. A cet effet, il serait heureux que les ménages séduits pouvant disposer d'une ou de plusieurs chambres à coucher veuillent bien prêter leur bienveillant concours à la réussite de la fête en s'inscrivant auprès de M. Emile Brunner, président du comité des logements.

Il faut considérer que depuis l'existence de la Fédération, il ne s'est jamais présenté au concours un si grand nombre de sociétés et qu'il n'a jamais été donné autant d'importance aux concerts qui seront don-

nés à la cantine le samedi soir et le dimanche après-midi. Ces concerts qu'on prépare avec le plus grand soin, constitueront certainement la plus importante manifestation de musique vocale qui ait eu lieu en Valais jusqu'à ce jour, ce qui prouve la même émulation qui règne au sein des Sociétés.

La fête de 1926 coïncide avec le vingtième anniversaire de la fondation de la Fédération. A cette occasion aura lieu l'inauguration et le baptême du drapeau, dont le dessin fort bien conçu a été exécuté par M. A. de Kalbermatten et l'étoffe par l'Oeuvre de St-Augustin, à St-Maurice.

Cette cérémonie comprendra également la remise de la médaille de vétérans aux chanteurs faisant partie de la Fédération depuis 20 ans. Cet insigne est dû au dessin de l'artiste peintre Raphy Dallèves.

Comme on le voit, la Fête cantonale de chant promet d'être digne de ses devanciers ; pour être un succès complet, il lui faut du soleil dans le ciel et de l'enthousiasme dans les cœurs.

ST-AURICE. — « Un chapeau de paille d'Italie ».

— La pièce a obtenu le gros succès auquel on s'attendait. Vive, enjouée, amusante au possible, elle a été rendue avec beaucoup de brio. Les spectateurs ont été très amusés par les péripéties d'une noce qui n'arrive pas à trouver son logis et qui échoue au commissariat de police, péripéties que seul un La-biche pouvait imaginer. Nous n'irons pas à l'exagération, mais, très certainement, les actrices et les acteurs, dont quelques-uns étaient improvisés de l'avant-veille, et qui avaient accepté des rôles accablants par discipline et pour rendre service, ont su caractériser les personnages, montrant un entrain endiablé. Pas un instant, l'attention et la gaieté n'ont faibli, et, pendant longtemps on se souviendra du Chapeau de paille d'Italie joué par les Eclaireurs de St-Maurice, puissamment secondés par les membres du Chœur mixte. Un grand merci pour tous ces dévouements.

Les entr'actes ont eu le don d'être trop courts tant le Chœur que dirige, avec talent, M. Lattion, a su charmer et se faire apprécier.

Les sections scouts de Monthey, de Bex et de Massongex avaient envoyé des délégations à ces représentations ; elles sont reparties enchantées de leur après-midi comme, du reste, tous les spectateurs. C'est la meilleure récompense et la plus grande satisfaction à beaucoup de travail et on ne saurait trop le répéter, à beaucoup de dévouements !

SPORT

FOOTBALL

Match international

La France bat la Suisse, 1 à 0

Le but a été marqué au cours de la première mi-temps par Nicolas. C'est grâce à sa défense que la Suisse a évité une plus grosse défaite.

Championnat suisse Série A

Chaux-de-Fonds bat Urania, 2 à 1. Etoile et Etoile-Carouge, 1 à 1. Fribourg bat Bienne, 1 à 0.

A Genève, Urania doit finalement s'incliner devant La Chaux-de-Fonds, qui consolide ainsi sa place de troisième.

A La Chaux-de-Fonds, Etoile et Etoile-Carouge partagent les points, de sorte que Servette, pour la seconde fois cette saison, retrouve toutes ses chances. L'équipe genevoise saura-t-elle les conserver ?

Enfin, en un match fixé à la dernière heure, Fribourg réussit à vaincre Bienne sur le terrain adverse. Décidément, la lutte pour la dernière place ne manque pas d'intérêt. Voici le classement :

Le classement est transformé surtout du côté de la lanterne rouge :

Equipes	Matchs joués	Gagnés	Nuls	Perdus	Points
Etoile	14	8	4	2	20
Servette	12	8	0	4	16
Chaux-de-Fonds	14	7	2	5	16
Cantonal	16	6	2	8	14
Urania	14	6	1	7	13
Lausanne	12	6	0	6	12
Etoile-Carouge	14	4	4	6	12
Fribourg	14	5	1	8	11
Bienne	14	4	2	8	10

Voici les résultats des autres régions : Old-Boys bat Concordia, 1 à 0. Young-Felloys bat Lugano, 5 à 3. Zurich bat St-Gall, 5 à 0.

Championnat valaisan, Série A

Martigny bat Sion, 5 à 0.

Matchs amicaux

Berne bat Lausanne, 4 à 3. Cantonal et Valentigney, 1 à 1. Bâle et Olympique (Lille), 3 à 3. Montreux-Jun. bat St-Maurice, 12 à 2.

DERNIER COURRIER

La paix marocaine

OUJDA, 25. — Préalablement à la discussion des négociations de paix, le général Simon posera les conditions militaires à savoir :

1. Echange des prisonniers et envoi immédiat dans le Rif d'une mission de la Croix-Rouge pour les ravitailler et les soigner ;

2. Occupation définitive des positions stratégiques d'ailleurs partiellement réalisée dès maintenant ;

3. Désarmement des tribus dissidentes ;

4. Création de forces de police mixtes.

Ensuite viendra le débat sur les conditions politiques de la reconnaissance de la souveraineté du sultan, l'éloignement d'Abd el Krim et l'organisation administrative du Rif. Pour la discussion de cette dernière question, le sultan sera représenté à la conférence. On espère arriver en une semaine à un accord général sur tous ces points, accord qui constituera une sorte de préliminaires de paix. Les modalités d'exécution seraient réglées ensuite dans le détail par la commission mixte dans laquelle la France serait représentée par des hauts fonctionnaires militaires et civils.

MADAME

Aglaé JULLIAND

Mademoiselle Blanche Julliard ; Monsieur et Madame Georges Julliard et leurs enfants Paul et Dan, ainsi que les familles Gollet et Julliard, de Suisse, ont la douleur de faire part de la mort de leur bien-aimée épouse, mère, belle-mère, grand-mère, tante et belle-sœur

Madame Aglaé JULLIAND née GOLLET

décédée le 17 mars, après une courte maladie.

L'inhumation a eu lieu le samedi 20 mars 1926, au cimetière catholique de Bucarest.

Nous apprenons que des démonstrations, avec différents modèles d'extincteurs d'incendie tout à fait inédits, ont eu lieu en présence de Municipalités et Commissions techniques du canton de Vaud, Bénéficiant, à notre tour, de ces démonstrations qui auront lieu à Martigny le 27 avril, à 18 h., sur la patinoire, nous engageons vivement le public, dans son propre intérêt, à y assister.

On cherche pour l'Entremont 2000 kg. de bon

FOIN

S'adresser au Nouvelliste sous 94.

On cherche

bonne cuisinière

pour petite pension à la montagne. Adresser offres et références au Chalet Marguerite, Villars sur Ollon.

On demande

jeune homme

pour aider à la campagne, sachant si possible traire. S'adresser à L. Croset, Bex (Le Glarey).

On demande de suite

jeune domestique

sachant traire, faucher et conduire un cheval. Gage 80 fr. par mois. S'adresser à M. Allamand, Noville sur Villeneuve.

Abonnez-vous au «NOUVELLISTE»

Dr Maystre MONTHÉY

absent du 23 avril au 8 mai, pour service militaire

Poussines Joli choix de races croisées italiennes, les meilleures pondueuses. Agées de 3 mois 3 50 Agées de 4 mois 4.— Expéditions partout

PARC AVICOLE PERRON Martigny-gare

Inspecteur d'assurances est demandé par lère Compagnie Suisse. Connaissance de l'acquisition Vie et Accident exigée.

Fortes rétributions. Faire offres sous F 747 L à Publicitas, Lausanne.



On cherche une fille sachant faire la cuisine. S'adresser à Mme Antoine Tissières, Martigny

On cherche à St-Maurice

commerçante qui prendrait le dépôt de la Blanchisserie de faux-cols Idéale

Lavage et glaçage à neuf. Ecrire à Blanchisserie Idéale, rue du Prieuré 17bis. Genève

JEUNE HOMME robuste et honnête est demandé dans une boulangerie pâtisserie, comme aide et commissionnaire. S'adresser sous P 1454 S. Publicitas, Sion.

On demande jeune fille ayant de bonnes recommandations, pour faire la cuisine dans une famille de 3 à 4 personnes. S'adresser à Mme Huguenin, Blonay s/Vevey.

On demande pour le 15 juin un Mayens de Sion

sommelière sérieuse et capable. Faire offres avec photo à M. Debons Fernand, Sion.

J'avais autrefois de fréquentes crampes d'estomac et voici qu'une bonne connaissance me recommanda votre café de figues. Je ne puis dès lors employer et n'emploie en effet plus d'autre adjoint.

(Extraits des centaines d'attestations spontanées de ménagères suisses)

Mon café-adjoint préféré

est votre café de figues Sykos. Il est de notre goût grâce à sa saveur exquise et est sain. Nous le recommandons aux bien portants comme aux malades. M^{me} W. à D. 134
Je ne pourrais faire mon ménage
sans cet excellent café de figues Sykos, car il surpasse tous les autres arômes. Je recommanderai en tous temps votre cher produit le plus vivement possible.
M^{me} M. à V. 190

Le V^{er}itable Kunzlé

SYKOS

toujours frais et granulé grâce au grand débit

Prix en magasin : Sykos fr. 0.50, Virgo fr. 1.40 par paquet. Fabrication : NAGO, Olten, fondée en 1902

Banque Tissières fils & Cie
Martigny

Nous achetons au pair (plus intérêts courus) les Obligations

Valais 5% 1918

et autres titres cantonaux et fédéraux au 5%

Nous payons actuellement:

Dépôts à terme 3 à 5 ans **5%**

Caisse d'Epargne (autorisée par l'Etat et garantie par dépôt de titres suisses) **4 1/2%**

Déposez vos fonds et faites vos affaires dans les banques valaisannes

Société Suisse d'Assurance contre la Grêle

Les assurés de l'année dernière qui n'ont pas dénoncé leur contrat de Sociétaire, au terme de l'art. 8 des statuts, sont invités à renouveler leurs assurances dans le délai prescrit par l'art. 27 des conditions:
Les sociétaires sont particulièrement rendus attentifs au fait que la garantie de la société, stipulée par l'art. 18 des conditions, pour des dommages pouvant survenir au printemps, ayant la conclusion de la nouvelle assurance, est limitée à l'époque avant le 21 mai. Cette garantie s'étend à toutes les cultures à l'exception des fruits, des betteraves et carottes fourragères et des betteraves à sucre.

Suivant alinéa 7 du dit article 18, tous les dommages survenant après le 20 mai, ne sont par conséquent indemnisés que si, à l'époque où la chute de grêle a eu lieu, la nouvelle assurance était déjà en vigueur en vertu de l'art. 16.

Société suisse d'assurance contre la grêle
Le Directeur, E. LUTZ.

EXAMEN de la VUE

et conseils gratuits par M. Emile Treuhardt opticien-spécialiste, se met à la disposition des personnes qui désirent des lunettes et pince-nez modernes munis de verres irréprochables.

Reçoit à

St-Maurice	Mercredi 28 avril de 9 à 11 h.	Hôtel de la Gare
Monthey	Mercredi 28 avril de 13 à 16 h.	Hôtel du Cerf
Vernayaz	Mercredi 28 avril de 17 à 18 h.	Hôtel de la Gare
Charrat	Jeu 29 avril de 10 à 12 h.	Hôtel de la Gare
Martigny	Jeu 29 avril de 14 à 17 h.	Hôtel Kluser

Emile Treuhardt, opticien, Lausanne, Les Iles, St.-Roch. Téléphone 45.49

Assurance Mutuelle Vaudoise

Accidents - Responsabilité civile - Auto-Casco
LAUSANNE

Les sociétaires sont informés que le dividende pour 1925 a été fixé par l'assemblée des sociétaires du 15 avril 1926

à 20%

Les demandes d'admission peuvent être adressées à TH. LONG, Agent Général, BEX, Avenue de la Gare. Renseignements et devis à disposition.

Des tissus neufs gratis...

Teindre dans toutes les plus belles nuances les habits tachés ou fanés avec le CITOCOL. On peut également décolorer les tissus avec BUNNOL, par exemple blanchir du noir et le reteindre en rose ou vert. — Drogueries PAUL MARCLAY, à Monthey et JEAN CALPINI, à Martigny.

Jos Girod, Monthey

Articles pour literie. Coutil matelas. Toile jute. Belle toile pour draps en 180 à fr. 2.90. Très belle toile mi-fil en 200 à 6 fr. Satin pour duvets, plumes, bazon, couvertures, couvre-lits. Jaquettes de laine couleurs, bonne qualité, à 13, 15, 18 fr. Grand choix de tabliers fantaisie et alpaga.

AJAX SIX
NASH-BUILT

6 cylindres (76/102 mm) vilebrequin aux 7 paliers, freins aux 4 roues, 4 amortisseurs montés. Fr. 8500.—

Démonstration gratuite et sans engagement

Agence pour le Valais: FAISANT, Martigny. Tél. 165



CHOCOLAT AU LAIT

60 ct la tablette de 100 gr.

Lui d'abord

Riche mousse onctueuse

Première COMMUNION

Chapelets, Colliers Croix et Médailles or, argent et doublé Montres et chaînes

Bijouterie H. MORET
Martigny
Avenue de la Gare

beau linge blanc...

La Boucherie Chevaline MARIETHOD

VEVEY
expédie: Bouilli 1er choix, le kg. fr. 1.30; Rôti sans os, ni charge, le kg. 2.40; Vland de désossée pr charcuterie, le kg., fr. 1.90. Achat de chevaux pour abattre. Se renseigner: Mariéthod, Tél. 9.82.

frais parfum flottant

Les Taxis-Valaisans! Voilà le taxi, vraiment à la mode: C'est chic, c'est sûr et c'est commode!
Ne prenez donc que celui-là!
LUGINBUHL-BAUD
TAXIS-VALAISANS — SION
Téléphone 3

SECCOTINE
colle et réparateur tout agents généraux: S. Bonnel & Co. SA Genève

le savon Sunlight a passé par là!

Appel aux Français

habitant Lausanne et les cantons de Vaud et du Valais

L'admirable élan patriotique par lequel nos concitoyens de France s'imposent une lourde contribution volontaire, en vue de tenter l'amélioration et peut être le sauvetage de la devise nationale, ne doit pas laisser indifférents les Français habitant hors de France.

La Chambre de Commerce Française de Lausanne considère qu'en présence des graves circonstances économiques que traverse notre Pays, le devoir de tout citoyen français est de contribuer à la défense des intérêts de la Patrie, avec le même esprit de sacrifice qui fut apporté à la défendre dans d'autres circonstances. Il y va d'ailleurs de l'intérêt de tous, car un désastre financier aboutirait à un cataclysme aussi funeste que la guerre.

Pour répondre à diverses demandes qui lui ont été adressées par des français de la région ou des amis de la France, la Chambre de Commerce Française de Lausanne informe les personnes désireuses de participer à ce geste patriotique dans la limite et en proportion de leurs moyens, que les versements, seront reçus, contre quittance, par la Chambre de Commerce Française 27 Rue de Bourg à Lausanne (heure d'ouverture 14 à 18 heures) ou à son compte de chèques postaux No II/2792, comme aussi au Consulat de France à Lausanne.

On cherche à louer ou acheter

usine

surface construite min. 1500 m2, force propre ou raccordement à centrale électrique pour 500 kw., gaz, eau courante.

Bex ou environs préférés, évent. régions valaisannes. Offres sous L. M., à la rédaction du Journal.

FROMAGE A vendre

un char avec brancart à l'état de neuf, une ridelle avec ressort et banc, s'adaptant sur tout char ainsi qu'une voiture. S'adresser chez Mayor Jules, Bramois.

PHILATÉLISTES
Des envois à choix de timbres poste gar. auth. et de 1er choix sont faits aux collectionneurs et Stés phil. Prix de 1/10^e à 1/15^e Yvert 1926 en fr. s. Ecrire sous 22870 à Publicitas, Lausanne.

Accordages de pianos
Charles Broye, accordeur de pianos (aveugle) ancien élève de la maison Guignard de Genève, sera de passage à St-Maurice, Monthey et le Valais Prix de l'accordage Fr. 8.— S'inscrire au bureau du journal.

Vins

Le bon fournisseur
A. ROSSA
MARTIGNY
Téléphone 81
Assortiment de vins rouges et blancs. — Importation directe
Maison très connue et de confiance

Plantons

choux fleurs, céleri, fleurs, etc., Beaux plants, tomates à 0.50 la douzaine
H. Baertschi, St Maurice.

A vendre un **veau femelle**

issue d'une bonne race laitière. S'adresser à M. Charles Ponnaz, Chiètres sur St-Maurice.

On offre à vendre

2 vaches

une prête et l'autre portante pour l'automne S'adresser à Henri Juillard, St-Maurice.

On cherche, entrée 1 juin

1 laveuse
1 fille d'office
1 fille de cuisine

Offres avec certificats au Forest Hôtel, Vermala sur Sierre.

A vendre

à Sion, un immeuble comprenant appartement au 1er de 5 pièces, grande salle boisée au rez-de-chaussée et une grande cave voutée. Peut s'approprier à n'importe quel genre de commerce. Renseignements à l'Agence d'Affaires. Emile Rossier, Sion

A vendre un **taureau** de 15 mois, autorisé, et de la **litière**

S'adresser à Dionis Planchamp, Vionnaz

FROMAGE
gras, le kg. 3.—, mi-gras vieux 2.45, bon maigre, 1.65
A. HALLER, BEX.

Plantes pour haies vives
Charmilles, troènes, épinas, thuyas, épicéas, etc. à vendre chez G. Mallefer, pépin. forest., La Tine (Vaud).

A remettre cause de départ pour l'étranger la **Pension-Ouvrière**

à Bex, restaurant et cuisine au rez-de-chaussée, salle à manger au 1er, le tout meublé. S'adresser à C. Bowen, Bex.

Imprimerie Rhodanque

13me Festival des Musiques du Bas-Valais
le 2 mai à Martigny-Bourg

22 sociétés 800 exécutants

TRAIN SPÉCIAL
GARAGE sur la PLACE DE FÊTE

Pour les détails consulter les livrets de fête et les affiches

CHEZ JOSEPH
3, Cours de Rive, GENEVE

Royale armure pour robes largeur 100, le m. **7.90**

Honan d'origine toute belle qual., color. mod., larg. 85, le m. **6.90**

Ottoman soie pour manteaux, grande largeur, le m. 9.50 **7.50**

Royale haute nouveauté pour robes et manteaux, grande largeur, le m. 12.50, 10.90 **9.50**

Lainages hte nouv., pr robes et costumes, dessins et coloris mode très belle qual. larg. 140, le m. 12.50, **10.90**

Moulines reps la toute belle qualité pr le costume, larg. 140, le m. **13.50**

Popeline pure laine. toutes les teintes mode, largeur 110, le m. **8.90**

Crêpe de Chine 80-100 color. mod. en stock gde largeur, le m. 7.90 **4.90**

Demandez Echantillons

Prêts

sous toutes formes

Toutes opérations de banques aux meilleures conditions

BANQUE COOPÉRATIVE SUISSE
Sierre - MARTIGNY - Brigue